

n'y a pas une nette polarisation de l'économie mondiale (traduction) »²³. La dissolution de la zone sterling, du système British Imperial Preferences et du Comecon est mentionnée comme un exemple de la fluidité et du dynamisme des centres régionaux de pouvoir en constante évolution.

Lloyd tire la conclusion générale que les preuves empiriques n'appuient pas la perception, pourtant fort répandue, d'une tendance de plus en plus forte à conclure des ententes commerciales régionales. Il conclut également que, de toute façon, le régionalisme n'entrave pas nécessairement le multilatéralisme. Bien que certains indices découlant de la théorie des jeux montrent que des blocs puissants peuvent gagner des guerres commerciales au détriment de pays moins influents, il n'en demeure pas moins que les accords régionaux peuvent aussi préparer la voie ou fournir d'exemple pour l'élaboration d'accords multilatéraux. Quoique Lloyd convienne que la part intra-régionale des importations mondiales totales s'accroît dans les cas de l'Europe et de l'Asie, dénotant une tripolarisation des échanges, il remarque que l'effondrement d'autres centres commerciaux jadis puissants devrait permettre de placer les développements actuels dans le contexte d'un environnement commercial en constante évolution. Le régionalisme pourrait toutefois constituer une menace plus sérieuse dans l'avenir, selon Lloyd, étant donné que les États-Unis, en particulier, ont laissé tomber leur opposition traditionnelle aux arrangements discriminatoires.

- *Les effets économiques de l'intégration régionale (The Economic Effects of Regional Integration*²⁴)

Dans cette étude réalisée en 1993 pour l'OCDE, Plessz ne constate aucune opposition fondamentale entre la mondialisation et la régionalisation, et il observe que la régionalisation est le résultat de la proximité géographique, de similitudes culturelles, d'affinités politiques, de liens économiques traditionnels et d'autres facteurs pris en compte par les multinationales dans leurs stratégies²⁵. La régionalisation peut donc coexister en parfaite harmonie avec la mondialisation. À l'appui de cet argument, Plessz reprend la constatation suivante du Secrétariat du GATT (1990) :

En excluant le Moyen-Orient et l'Afrique des calculs (en raison de facteurs tels le marasme dans les prix du pétrole et l'endettement), il

²³ *Ibid.*, p. 33.

²⁴ La présente partie résume l'ouvrage de N. Plessz, *op. cit.*...

²⁵ *Ibid.*, p. 3.